

Projet de politique documentaire

Du Lycée Victor Grignard – Cherbourg-en-Cotentin

Un projet documentaire et une politique documentaire quelles différences :

- **Définition du projet documentaire :**

Le projet documentaire se distingue de la politique documentaire. Il se réalise sous l'impulsion du professeur documentaliste et se fait à l'échelle du CDI. Il décline les actions qui seront menées sur une année scolaire.

- **Définition « politique documentaire » :**

« La politique documentaire comprend la définition des modalités de formation des élèves et l'analyse de leurs besoins et ceux des enseignants en matière d'information et de documentation, la définition et la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement ainsi que le choix de leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité. La politique documentaire s'inscrit dans le volet pédagogique du projet d'établissement. »

Les missions des professeurs documentalistes circulaire n°2017-051 du 28-3-2017

La politique documentaire se conçoit sur un temps plus long, semblable à celui du projet d'établissement ou du contrat d'objectifs, et permet des objectifs plus ambitieux.

La politique documentaire concerne l'ensemble de l'établissement, même si une grande partie, comme la question du fonds documentaire, est sous la responsabilité du professeur-documentaliste.

L'expertise professionnelle n'est donc pas seulement celle du prof doc mais aussi celle du chef d'établissement, du gestionnaire, du CPE, des enseignants de discipline, des AED etc...

Une politique documentaire est systémique. Elle vise à analyser la question de l'information (son accès, sa diffusion, la formation, ses supports) du point de vue de l'établissement dans sa globalité.

Une politique documentaire doit s'articuler autour de plusieurs axes :

- Formation à la culture informationnelle (formation des élèves, partenariats, parcours, ... ; formation des personnels), dynamique des projets (incitation à la lecture, animations, ouverture culturelle).
- Constitution du fonds documentaire (état des collections, politique d'acquisition, statistiques de prêts...).
- Accès aux espaces et aux ressources (accès au CDI, en étude, documents dans les salles de cours et labos, accès aux ressources numériques, réservation matériels et salle info).
- Diffusion de l'information administrative et pédagogique → communication (en interne et à destination des familles et du grand public), veille.
- Mais d'autres axes sont possibles selon les caractéristiques des établissements...

La politique documentaire du lycée Victor Grignard :

Trois axes ont été définis. Ils reprennent ceux présentés plus haut.

Axe 1 : La politique de formation.

Axe 2 : La politique d'acquisition et de mise à disposition des ressources.

Axe 3 : La politique de communication et d'ouverture.

Ces trois axes sont rattachés aux axes du projet d'établissement et aux missions du professeur documentaliste.

Les missions du professeur documentaliste :

Mission 1 : Enseignant maître d'œuvre de l'acquisition par tous d'une culture de l'information et des médias.

Mission 2 : Maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires et de leur mise à disposition

Mission 3 : Acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

Axe 1 : La politique de formation : Créer les conditions de parcours cohérents

Axes du projet d'établissement :

Axe 1 : Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux et prévenir les difficultés scolaires

Levier 1 Renforcer l'accompagnement de l'hétérogénéité

Levier 2 Diversifier les pratiques

Levier 3 Accompagner le parcours d'orientation de chaque élève ou étudiant

Axe 2 : Stimuler et soutenir l'ambition scolaire

Levier 1 Créer les conditions d'une orientation choisie et d'un parcours ambitieux.

Actions mises en œuvre dans l'établissement :

 **Parcours EMI** : Cf programme détaillé

- Organisation de séances pédagogiques dans le cadre d'une co-animation ou des cours de SNT.
- Fiches guides par exemple pour construire une bibliographie ou une sitographie pour le Grand Oral.
- Actions de sensibilisation :
 - La semaine de la presse,
 - Safer Internet Day,
 - La semaine des langues
 - Le printemps de poètes
 -
- PIX : inciter les élèves à faire les parcours autour des réseaux sociaux et les moteurs de recherche – le Web – Internet et les IA.
- Utilisation de l'outil radioeducation.org de l'ENT.

Parcours d'orientation

- Contribution aux compétences à s'orienter en lien avec le parcours défini,
- Rôle du professeur-documentaliste, des professeurs principaux et des psy-EN lors : de la semaine de l'orientation en seconde, du forum de l'orientation, des séances dédiées à Parcoursup.
- Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours.
- Participation aux portes ouvertes du lycée et accueil des futurs élèves :
 - Création de podcast présentant le lycée par les élèves en lien avec la vie scolaire.
- Communication des informations relatives à l'orientation à l'ensemble de la communauté.

Relation Inter-degré

Contribution à l'organisation des examens de certifications :

- ASSR2
- PIX

Aide aux élèves :

- Soutien méthodologique aux élèves, tutorat.
- Aide à la préparation du Grand Oral/ oral de français : assister les élèves dans leur recherche, les préparer à l'oral, lecture expressive en français.

Axe 2 : La politique d'acquisition – de mise à disposition : Pour un CDI au cœur du projet lycéen et de la vie lycéenne

Axes du projet d'établissement :

Axe 1 : Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux et prévenir les difficultés scolaires

Levier 1 Renforcer l'accompagnement de l'hétérogénéité

Levier 2 Diversifier les pratiques

Levier 3 Accompagner le parcours d'orientation de chaque élève ou étudiant

Axe 2 : Stimuler et soutenir l'ambition scolaire

Levier 3 Favoriser l'ouverture culturelle et scientifique

Axe 3 : Créer un environnement propice aux apprentissages

Levier 1 : Faire vivre les valeurs de la République

Levier 2 : Améliorer le vivre ensemble

Levier 3 : Contribuer à la santé et au bien-être des usagers du lycée.

Actions mises en œuvre dans l'établissement

Sensibiliser aux enjeux du climat scolaire

- Privilégier l'implication des élèves et permettre à chacun de se construire comme citoyen :
 - Accueil en continu
 - Utilisation du CDI par les enseignants ou les AED en dehors de la présence du documentaliste

- Organiser le CDI comme un lieu d'échange entre élèves, et entre élèves/ professeur (conseil de lecture, aide, réunions des éco-délégués ...)
- Organisation des espaces :
 - Favoriser un environnement de travail de qualité : concertation dans le cadre de la restructuration du CDI
 - Créer une ambiance accueillante favorisant le calme et le travail.

Le fonds documentaire

- Analyse et adaptation du fonds :
 - Enrichissement du fonds en langue anglaise pour notamment la SI et le BFI
 - Développement des autres fonds en langues étrangères : allemand, italien, espagnol.
 - Mise à jour du fonds pour la classe « enjeux maritimes » : œuvres de fictions et documentaires autour du thème de la mer.
 - Veille documentaire pour permettre un enrichissement global : UPE2A, fonds scientifique, fonds sur l'orientation...
 - Mise en place d'un comité d'achat avec les élèves pour les associer aux acquisitions et répondre à leurs souhaits de lecture.
- Mise en valeur du fonds papier et numérique
 - Utiliser tous moyens de communication pour faire connaître le fonds du lycée notamment en langue étrangère, en livre audio, en DVD...
 - Développer l'utilisation du logiciel documentaire PMB avec la mise en avant de sélections spécifiques : pour réviser le bac, pour se détendre, pour répondre à une demande en bibliographie, pour écouter un roman.
- Impulser l'utilisation des ressources numériques au même titre que les ressources papiers :
 - Gestion du GAR de l'ENT :
 - Mise à disposition des ressources nationales, régionales.
 - Promotion de celle-ci auprès des professeurs et des élèves comme par exemple : Brief ou Europress ou les manuels.
 - « Personne ressource » pour familiariser à l'utilisation de toutes les ressources numériques.

Axe 3 : La politique de communication et d'ouverture : Un CDI au cœur de son environnement

Axes du projet d'établissement :

Axe 2 : Stimuler et soutenir l'ambition scolaire

Levier 2 : Favoriser l'ouverture européenne et internationale
 Levier 3 : Favoriser l'ouverture culturelle et scientifique

Axe 4 : Soutenir la communication interne et externe :

Levier 1 : faciliter les relations au travail et la communication interne.
 Levier 3 : Favoriser le rayonnement du lycée et pérenniser nos partenariats

Actions mises en œuvre dans l'établissement

Une ouverture sur l'environnement

- Promotion des parcours culturels en tant que « personne ressource » :
 - Référent culture et Adage : appui pour l'organisation des sorties culturelles
 - Action pour favoriser la lecture :
 - Comité d'élèves pour l'achat de fiction.
 - Mise en place de temps de lecture : Atelier dédié aux internes par exemple, temps sacralisé sur la période méridienne pour lire.
 - Collaboration avec les structures culturelles ou internationales dans le cadre d'actions dans les classes :
 - Classe « enjeux maritimes » : la cité de la mer et sa médiathèque, promotion de leurs ressources lien vers celles-ci via le logiciel documentaire, le lycée maritime et aquacole.
 - Le programme Erasmus et les mobilités de groupes.
 - Les Boréales : rencontres avec des auteurs.
 - Le Prix Bayeux : participation au jury.
- Les journées événementielles : axer les expositions au CDI ou la mise en valeur du fonds autour du calendrier des journées événementielles :
 - Semaine de la presse
 - Semaine de l'Europe
 - Safer Internet Day
 - ;

Une communication pour se faire connaître

- Le site du lycée : une porte ouverte sur l'extérieure :
 - Le lycée dans la presse : une revue de presse accessible à tous - élèves, personnel de l'établissement, parents, partenaires - : diffusion sur le site du lycée...
 - Développer les volets pédagogique, orientation et international en diffusant des informations utiles à tous.
- Des podcasts sur divers sujets de sorties culturelles ou pédagogiques, livres, ... grâce à l'outil *radioeducation.org* de l'ENT accessible sur l'ENT mais aussi sur le site du lycée:
 - Création lors d'ateliers spécifiques ou avec des élèves volontaires
 - Diffusion de projets créés par des classes
- Mise en place d'une lettre d'information à destination des collègues pour présenter les nouveautés du CDI, des ressources, des partenaires possibles, des actions possibles....